

27^e Marche de la Bièvre : inscrivez-vous

Rendez-vous incontournable des randonneurs amoureux de la Bièvre, qui voudraient bien voir un jour le cours d'eau ruisseler à l'air libre jusqu'à Paris, la Marche de la Bièvre se déroulera le dimanche 19 avril. Ou plutôt dans la nuit de samedi à dimanche, pour certains. Car, comme chaque année, trois parcours sont proposés : la Marche à la lune, la Marche à l'aurore et la Marche au soleil. Les deux premières se déroulant de nuit. Pour la Marche à la lune, le départ sera donné de Paris Notre-Dame, à 0h. Objectif, rejoindre le centre culturel Louis-Ratel, à Bièvres, quelque 51,8 km plus tard. La Marche à l'aurore, elle, propose un parcours de 30,7 km, au départ du centre culturel précité, entre 3h30 et 4h du matin. Enfin, la Marche au soleil, c'est 21,9 km de marche au départ de la gare des Chantiers, à Versailles, entre 7h45 et 9h. Les arrivées des trois marches sont prévues au centre Louis-Ratel, à Bièvres. Les marcheurs doivent être assurés en responsabilité civile. Les dommages corporels ne sont pas couverts par l'assurance des organisateurs, et doivent donc éventuellement être assurés à titre individuel. ■ O.F.

• **27^e Marche de la Bièvre, dimanche 19 avril. Tarifs : 9 € (Marche à la lune), 7 € (aurore), 5 € (soleil). Ces tarifs sont à majorer de 2 € en cas d'inscription sur place le jour du départ. Télécharger le bulletin d'inscription sur Internet : <http://marche.bievre.org>. Contact : marche@bievre.org.**